



INAUGURATION DE L'ACADÉMIE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ : DANS QUELS SYSTÈMES DE SANTÉ ÉVOLUERONT LES PERSONNELS FORMÉS ?

Collectif Santé Mondiale

La formation des ressources humaines en santé : une priorité bienvenue pour répondre aux défis sanitaires mondiaux

Le 17 décembre 2024 sera inaugurée l'Académie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à Lyon. Elle est destinée à assurer une formation continue hybride aux personnels de santé sur l'ensemble des enjeux en lien avec la santé mondiale afin de faciliter l'application prompte et concrète des normes et standards médicaux à grande échelle.

Nos associations saluent l'accueil par la France de cette Académie. Son inauguration rappelle le rôle moteur que la France entend continuer de jouer en faveur de la santé mondiale à travers le développement de la formation des ressources humaines en santé.

Nous partageons le constat que toutes les connaissances médicales et scientifiques nécessaires doivent être mises à disposition des agent-e-s de santé pour préserver la santé mondiale. Alors que l'OMS estime qu'il manquera 10 millions de professionnel-le-s de santé d'ici 2030¹, nous espérons que l'Académie contribuera à atteindre l'objectif d'assurer a minima 2.5 personnels médicaux pour 1 000 habitants au niveau mondial². Il est plus que temps de rendre la formation accessible à tous les pays membres de l'OMS, et en particulier aux pays à revenus faibles et intermédiaires, où les systèmes de santé sont les plus vulnérables. En ce sens, les partenariats entre l'Académie, les ONG actrices de formation continue et les universités, ministères et instituts de formation de ces pays sont également à encourager, que ce soit pour échanger des modules de cours ou favoriser les interactions entre pairs (professeur-e-s, étudiant-e-s).

Cette initiative est donc bienvenue afin d'élargir et d'améliorer l'accès aux soins de santé à un plus grand nombre de personnes d'ici 2030 et au-delà. Face aux conséquences du changement climatique, des chocs économiques et des conflits sur l'accès à la santé, la formation des ressources humaines doit également s'accompagner d'un renforcement général des systèmes de santé.

Nous demandons que les arbitrages budgétaires actuels tiennent compte de ces objectifs et que les montants dédiés à l'APD santé soient en cohérence avec les ambitions et la mobilisation historique de la France en matière de santé publique mondiale.

¹ https://www.who.int/health-topics/health-workforce#tab-tab_1

² <https://www.who.int/publications/i/item/9789241511407>

Les actions complémentaires à mener

Des ressources humaines en santé bien formées tout au long de la vie ont le potentiel d'améliorer concrètement à la fois les conditions de vie des populations vulnérables, et la sécurité sanitaire internationale. Mais pour que l'investissement dans la formation de ces ressources humaines démontre des résultats tangibles à court, moyen et long-terme, la France doit en parallèle continuer à lutter pour résorber les inégalités sociales et territoriales en santé et à agir pour une meilleure disponibilité, accessibilité et qualité des soins et services de santé.

- **Engager les moyens financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs d'équité en santé mondiale**

Face aux besoins grandissants, il est primordial de retrouver une trajectoire ascendante de l'APD globale et de l'APD santé, au plus vite. La France doit maintenir un engagement fort auprès des organisations multilatérales en santé tout en renforçant la complémentarité de son action bilatérale en la matière.

- **Garantir un statut aux professionnel·le·s de santé publique et communautaire**

Une fois formé·e·s, les agent·e·s de santé doivent évoluer dans un cadre pérenne et capable de résister à des crises. Leur statut doit leur permettre d'être reconnu·e·s, de percevoir un salaire digne de leurs fonctions et de bénéficier de perspectives professionnelles dans leurs pays respectifs. Cette reconnaissance doit s'appliquer aux personnels de santé publique comme communautaire, pour reconnaître leurs approches complémentaires et valoriser leur capacité à atteindre les personnes les plus éloignées du soin.

- **Renforcer les systèmes dans lesquels les personnels de santé travaillent pour atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030**

Près de la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès aux services de santé essentiels³. Il est donc nécessaire de renforcer les systèmes de santé publics et communautaires pour que les personnels formés puissent agir au plus près des populations vulnérables. Cela implique de contribuer par des financements prévisibles de long-terme à l'emploi de ces ressources humaines, au développement des infrastructures, et à l'approvisionnement fiable en médicaments, technologies et contre-mesures médicales de tout ordre et ce jusqu'au dernier kilomètre.

L'accès aux outils innovants doit être assuré au personnel soignant, notamment par le biais d'investissements publics dans la recherche et le développement, conditionnés à leur accessibilité, prix et adaptation aux besoins.

Pour mieux lutter contre les épidémies et combattre les inégalités qui en renforcent les risques, il est primordial d'améliorer l'accès aux vaccins (nouveaux et existants) et l'intégration de la nutrition dans les systèmes de santé primaire. Le transfert de technologies et le développement des capacités de production locale doivent être encouragés, en parallèle de positions favorables à la transparence des marchés de médicaments et de vaccins.

La France doit également s'engager dans des initiatives de prévention et de surveillance des risques sanitaires, qu'ils soient d'origine humaine, animale ou environnementale, dans une démarche "Une seule santé".

³ <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/374059/9789240080379-eng.pdf?sequence=1>

- **Appliquer une politique étrangère féministe en matière de santé**

Les politiques de santé se développent dans un système qui est fortement imprégné de mécanismes patriarcaux. Il est indispensable de déconstruire ces biais et de promouvoir des approches qui contribuent à adapter au mieux les services de santé à la diversité des patient·e·s, notamment en intégrant les savoirs expérientiels, et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Les femmes représentant 70% des personnels de santé et de soins, il y a également de nombreux enjeux en matière de reconnaissance de leur rôle essentiel et de leur statut. Par ailleurs, la France doit garantir les droits liés à la santé sexuelle et reproductive, conformément à la stratégie DSSR 2023-2027.

Présentation du Collectif Santé Mondiale

Fondé en 2015, le [Collectif Santé Mondiale](#) regroupe des associations engagées en faveur de la solidarité internationale et la réalisation du droit à la santé pour toutes et tous, partout dans le monde. En dialogue régulier avec les pouvoirs publics, il plaide pour le renforcement des politiques françaises en matière de santé mondiale, leur financement et leur efficacité.

Signataires

Action contre la faim
Action Santé Mondiale
AIDES
Amref Health Africa France
Equipop
Médecins du Monde
ONE
Planning Familial
Santé Sud
Sidaction
Solidarité Sida
Solthis